

économique, il ne suffit pas que cette situation se maintienne. Un diplômé d'université gagne, en gros, plus de \$6,000 par année. Un diplômé d'école supérieure gagne plus de \$4,000 et un étudiant d'école publique, tout juste un peu plus de \$3,000.

A titre de ressource naturelle, la moyenne normale de travail est d'environ 40 ans. Si nous multiplions ce chiffre par \$3,000, nous obtenons la somme de \$120,000. Si nous prenons la moyenne du traitement annuel d'un diplômé d'école secondaire et la multiplions par 40, nous obtenons \$160,000. Mais lorsque nous arrivons à l'échelon universitaire que trouvons-nous? Un avoir à peine inférieur au quart de million. Certains prétendent que nous ne pouvons pas nous permettre de dépenser plus d'argent à cette fin, mais je soutiens, monsieur l'Orateur, que nous ne pouvons faire autrement que d'en dépenser.

J'irai même plus loin et affirmerai que cette ressource, la plus importante, nous procure une grande stabilité économique, en plus du fait que le gouvernement prélèvera beaucoup d'argent sous forme d'impôt sur le revenu de ceux qui reçoivent des traitements élevés. Nous aurons besoin de cet argent en vue des dépenses considérables que nous nous sommes engagés à faire.

En plus de la valeur des études supérieures pour la société, une personne ayant fait des études poussées peut gagner plus d'argent et rendre de plus grands services à la société dans le domaine du génie, des sciences, de l'enseignement ou dans toute autre profession. Sa productivité accrue sera profitable à l'État, car une forte proportion des revenus de ceux qui touchent des traitements élevés revient au gouvernement sous forme d'impôts sur le revenu. Le gouvernement tient donc beaucoup à ce que les jeunes finissent leurs études le plus tôt possible. C'est une bonne affaire, à cause de l'apport que fera l'individu dans son domaine et de l'impôt sur le revenu versé au gouvernement.

Le ministre dit qu'en vertu de la mesure, les étudiants seront choisis par les provinces et que tous ceux qui auront démontré leur aptitude à suivre un cours de leur choix pourront obtenir un prêt garanti et assuré. Je me demande si tous les étudiants qui ont subi avec succès leurs examens ne devraient pas être acceptés par nos universités. Dans mon temps, les étudiants étaient admis s'ils avaient obtenu la note nécessaire au cours secondaire. Ils étaient acceptés sur la recommandation de leur pasteur et du principal de l'école secondaire qu'ils avaient fréquentée plus la note nécessaire. Ce qui comptait le plus à l'époque c'était la volonté de se consacrer aux études entreprises. Je sais que

nombre d'entre eux ont beaucoup contribué à la vie canadienne.

Pour appuyer ce que je viens de dire, j'aimerais consigner au compte rendu un éditorial paru le 29 novembre dernier dans le *Daily Star* de Toronto et qui se lit en partie comme il suit:

Quand on prévoit que 90,000 jeunes tenteront de trouver place à l'université dans cette province en 1970, on se base sur le nombre d'étudiants qui obtiendront une note de 60 p. 100 à l'immatriculation, comme maintenant—non 50 p. 100. A moins que les autorités universitaires ne procèdent avec plus de détermination qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, la seule solution sera de hausser davantage les normes d'admission. Si cela arrive, il est possible que certains de nos critiques étudiants seraient mal pris s'ils tentaient de se faire admettre alors.

A les entendre, les candidats ayant moins de 60 p. 100 seraient des propres à rien qui contamineraient le climat intellectuel de l'université. Ils semblent oublier que pendant un siècle (jusqu'à vers 1955) les universités acceptaient tous les candidats qui avaient obtenu une note de 50 p. 100 lors des examens d'immatriculation.

Pourtant elles ont maintenu une réputation académique respectable, une curiosité intellectuelle se manifestait sur le campus et les esprits étaient stimulés pendant les cours.

Bien des étudiants qui ont obtenu une moyenne, tout juste aux environs de 50, ont, par la suite, obtenu leur diplôme et réalisé de grandes choses dans la vie civile et professionnelle. Certains professeurs à la tête des départements de l'Université de Toronto, à l'heure actuelle...

Je veux que les honorables députés écoutent ceci.

...n'auraient jamais pu entrer à l'université de nos jours étant donné les obstacles, comme le niveau minimum d'entrée de 60 p. 100, et autres règlements d'exclusion. Le directeur actuel d'un collège a été autorisé à entrer à l'université bien qu'il n'ait jamais réussi les examens d'immatriculation exigés.

Du point de vue académique, c'est de l'arrogance que de rejeter ceux n'ayant obtenu que 50 p. 100 à leurs examens comme s'ils étaient des ratés. La majorité des élèves fréquentant l'école n'atteignent jamais la treizième année; ceux qui y parviennent et qui obtiennent entre 50 et 60 p. 100 à leurs examens d'immatriculation ont donc des aptitudes supérieures à la moyenne. On leur refuse la chance d'aller à l'université au risque de nuire au progrès de notre société.

Je me souviens d'un brillant diplômé d'université qui m'a enseigné. Certes, ses distinctions académiques l'emportaient sur celles de tous mes autres professeurs, mais il fut le pire de mes maîtres. Je me souviens aussi d'un autre homme à qui je dois beaucoup. Un jour que je lui témoignais mon admiration au sujet de son enseignement, il m'a confié qu'il avait eu beaucoup de difficulté à terminer ses études. Cela lui avait été fort profitable, car il pouvait comprendre combien il est parfois difficile de saisir un point donné.

J'irai plus loin et je dirai que l'enseignement secondaire ne permet pas de mesurer fidèlement les aptitudes d'une personne qui peut se montrer fort brillante au cours d'études subséquentes. Il y a bien des exemples typiques à cet égard; on en a mentionné cer-